



MODALITÉS DE SÉLECTION ROUTE

Région Grand Est – Saison 2026

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le manager technique territorial (MTT) est le sélectionneur, il arrêtera les sélections en concertation avec les membres de la commission route.

Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe Grand Est. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques et de l'état de forme au moment de la sélection.

Le MTT, en accord avec la commission route, pourra à tout moment retirer de la liste des sélectionnés tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une contre-indication médicale, ou encore d'un comportement répréhensible.

Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas utiliser tous les quotas attribués au comité régional.

Concernant les championnats de France, une pré-sélection sera annoncée 5 semaines en amont de l'évènement.

La sélection définitive sera prononcée 3 semaines avant l'échéance.

Noéline DELBOVE
Manager Technique Territorial
n.delbove@ffc.fr



PROGRAMME & CRITÈRES DE SÉLECTION - U15/U17 DAMES

Vous trouverez ci-dessous les épreuves à prioriser pour les U15/U17 dames, servant à constituer la sélection pour les championnats de France de l'avenir route et CLM.

Référente route U15/U17 dames : Noéline Delbove

Dates/Épreuves		Lieu	Participation
29 mars	Route de l'Est	Rodemack (57)	Libre
11 & 12 avril	Coupe de France des départements	Blanche Église (57)	Sélection départementale
13 & 14 avril	Stage + sélection « Elles arrivent » TDFF	Tomblaine (54)	Sur sélection régionale + inscription « Elles arrivent »
15 avril	Tests niveau 2	Tomblaine (54)	Sélection régionale
19 avril	Route de l'Est	Sainte Marie (25)	Libre
14 mai	Route de l'Est	Aix en Othe (10)	Libre
17 mai	Coupe de France des départements	Vincent (39)	Sélection départementale
24 mai	Championnat inter régions route	Le Puid (88)	Obligatoire pour participer au championnat de France
7 juin	Route de l'Est	Danjoutin (90)	Libre
5 juillet	Championnat inter régions CLM	Les Combes (25)	Obligatoire pour participer au championnat de France CLM
Vacances d'été	Stage de préparation France	A définir	Sélection régionale (obligatoire)
15 juillet	Championnat de France de l'avenir CLM	Chantonnay (85)	Sélection régionale
18 juillet	Championnat de France de l'avenir	Chantonnay (85)	Sélection régionale

CRITÈRES DE SÉLECTION - CHAMPIONNATS DE FRANCE DE L'AVENIR

⇒ **Contre-la-montre (2 quotas pris en charge par le comité) :**

Un podium sur le CLM individuel de la coupe de France des départements permet une qualification d'office pour le championnat de France CLM ;

1 quota supplémentaire pourra être attribué sous réserve de réaliser un Top 5 sur le CLM de la CDF des départements et/ou un podium lors du championnat inter-régions CLM.

⇒ **Course en ligne (8 quotas maximum) :**

Top 10 sur les manches de coupes de France des départements ;

Top 5 sur les manches de la Route de l'Est ;

Podium sur le championnat inter-régions.

IMPORTANT : CES CRITÈRES RENDENT L'ATHLÈTE SÉLECTIONNABLE MAIS N'OBLIGENT EN AUCUN CAS LA SÉLECTION.

Le comportement ainsi que l'attitude en course (offensivité, technique, esprit d'équipe) seront également pris en compte.

L'athlète devra obligatoirement participer au championnat inter-régions et honorer sa sélection au stage de préparation pour pouvoir prétendre à une sélection au championnat de France.

PROGRAMME & CRITÈRES DE SÉLECTION - U17 HOMMES

Vous trouverez ci-dessous les épreuves à prioriser pour les U17, servant à constituer la sélection pour les championnats de France de l'avenir route et CLM.

Référent route U17 hommes : Maxime CRE

Dates/Épreuves	Lieu		Participation
11 & 12 avril	Coupe de France des départements	Blanche Église (57)	Sélection départementale
15 avril	Tests de détection U17	Nancy	Sélection régionale
22 avril	Tests de détection U17	Reims	Sélection régionale
25 avril	Tests de détection U17	Bas Rhin	Sélection régionale
17 mai	Coupe de France des départements	Vincent (39)	Sélection départementale
A définir	Championnat régional de l'avenir CLM + Route	A définir	Obligatoire
Juin	Surclassement sur une course OPEN	A déterminer	Sélection régionale
6 & 7 juillet	Stage prépa France	A déterminer	Sélection régionale (obligatoire)
15 juillet	Championnat de France de l'avenir CLM	Chantonnay (85)	Sélection régionale
16 juillet	Championnat de France de l'avenir	Chantonnay (85)	Sélection régionale

CRITÈRES DE SÉLECTION - CHAMPIONNATS DE FRANCE DE L'AVENIR

⇒ **Contre-la-montre (2 quotas pris en charge par le comité) :**

Un podium sur le CLM individuel de la coupe de France des départements permet une qualification d'office pour le championnat de France CLM ;

1 quota supplémentaire pourra être attribué sous réserve de réaliser un Top 8 sur le CLM de la CDF des départements et/ou un podium lors du championnat régional CLM.

⇒ **Course en ligne (8 quotas maximum) :**

Top 15 sur les manches de coupes de France des départements ;

Top 5 au championnat Grand Est.

Une attention particulière sera portée sur les résultats des épreuves de mai et juin.

IMPORTANT : CES CRITÈRES RENDENT L'ATHLÈTE SÉLECTIONNABLE MAIS N'OBLIGENT EN AUCUN CAS LA SÉLECTION.

Le comportement ainsi que l'attitude en course (offensivité, technique, esprit d'équipe) seront également pris en compte.

L'athlète devra obligatoirement participer au championnat régional et honorer sa sélection au stage de préparation pour pouvoir prétendre à une sélection au championnat de France.

PROGRAMME & CRITÈRES DE SÉLECTION - U19 DAMES

Vous trouverez ci-dessous les épreuves obligatoires pour les U19 dames, servant entre autres à constituer la sélection pour les championnats de France de l'avenir route et CLM.

Référente route U19 dames : Noéline Delbove

Dates/Épreuves		Lieu	Participation
24 mai	Championnat inter régions route	Le Puid (88)	Obligatoire
5 juillet	Championnat inter régions CLM	Les Combes (25)	Obligatoire
Vacances d'été	Stage de préparation championnat de France	A définir	Sélection régionale (obligatoire)
15 juillet	Championnat de France de l'avenir CLM	Chantonnay (85)	Sélection régionale
17 juillet	Championnat de France de l'avenir chrono mixte	Chantonnay (85)	Sélection régionale
19 juillet	Championnat de France de l'avenir sur route	Chantonnay (85)	Sélection régionale

CRITÈRES DE SÉLECTION - CHAMPIONNATS DE FRANCE DE L'AVENIR

⇒ **CLM individuel (2 quotas pris en charge par le comité) :**

Résultats effectués dans la discipline (championnat inter-régions, championnat de France, coupes de France...) ;
Podium sur le championnat inter-régions.

⇒ **Chrono mixte (3 dames) :**

Résultats de l'année 2025 et 2026 en CLM ;
Participation au Chrono 47 (CDF N2) ou Chrono Champenois (CDF N1) ;
Forme du moment et capacité à s'intégrer dans l'équipe.

⇒ **Course en ligne (8 quotas maximum) :**

Top 10 sur une manche de la Route de l'Est ;
Podium U19 sur une manche de la Route de l'Est et/ou au championnat inter-régions ;
Top 20 sur une coupe de France N2 ou top 30 sur une coupe de France N1 ;
Forme du moment et capacités physiques adaptées au circuit.

IMPORTANT : CES CRITÈRES RENDENT L'ATHLÈTE SÉLECTIONNABLE MAIS N'OBLIGENT EN AUCUN CAS LA SÉLECTION.

Le comportement ainsi que l'attitude en course (offensivité, technique, esprit d'équipe) seront également pris en compte.

L'athlète devra obligatoirement participer au championnat inter-régions et honorer sa sélection au stage de préparation pour pouvoir prétendre à une sélection au championnat de France (sauf accord exceptionnel de la MTT ou sélection en équipe de France).

PROGRAMMES & MODALITÉS DE SÉLECTION - U19 HOMMES

L'objectif sera de créer un collectif Grand Est performant en vue des Championnats de France de l'avenir, qui seront le point d'orgue de la saison. Les manches de coupes de France ainsi que le stage de préparation serviront de points de passage pour créer une cohésion de groupe ainsi que des automatismes entre les athlètes.

Référent route U19 : Laurent Schenten

Dates/Épreuves		Lieu	Participation
5 avril	CDF 1 - La Pévèle	Mérignies (59)	Sélection régionale Quotas : 6
1 ^{er} mai	CDF 2 - Chrono 47 (CLM par équipe)	Mézin (47)	Sélection régionale Quotas : 6
2 mai	CDF 3 - GP Frédéric Moncassin - CLM indiv	Occitanie	Sélection régionale Quotas : 6
3 mai	CDF 4 - Tour du Carmausin Ségala	Occitanie	Sélection régionale Quotas : 6
6 juin	CDF 5 - Classique des Alpes	Chambéry (73)	Sélection régionale Quotas : 6
6 & 7 juin	Championnat régional élites CLM + route	Fribourg (57)	Obligatoire (sauf pour les sélectionnés de la Classique des Alpes)
?	Championnat régional U19	A définir	Obligatoire
6 & 7 juillet	Stage de préparation au championnat de France de l'avenir	A définir	Sélection régionale
15 au 19 juillet	Championnat de France de l'avenir	Chantonnay (85)	Sélection régionale Quotas : 6 CLM : 3
13 septembre	CDF 6 - Classique Puysaye Forterre	Bourgogne	Sélection régionale Quotas : 6

CRITÈRES DE SÉLECTION - COUPES DE FRANCE U19

Prise en compte des résultats au cours de l'année, du comportement en course et des spécificités des coupes de France.

CRITÈRES DE SÉLECTION - CHAMPIONNATS DE FRANCE DE L'AVENIR

⇒ **CLM individuel (2 quotas pris en charge par le comité) :**

Résultats aux championnats régionaux élites et U19 ;

Prestation sur les CLM des coupes de France et des courses fédérales ;

⇒ **CLM mixte (3 hommes) :**

Prestation au Chrono 47 et sur les CLM individuels ;

Forme du moment et capacité à s'intégrer dans l'équipe.

⇒ **Course en ligne (8 quotas maximum) :**

40 premiers du classement général de la CDF qualifiés d'office

Résultats et comportement lors des coupes de France et courses fédérales ;

Podium au championnat Grand Est ;

Forme du moment et capacités physiques adaptées au circuit.

Le comportement ainsi que l'attitude en course (offensivité, technique, esprit d'équipe) seront également pris en compte.

L'athlète devra obligatoirement participer aux championnats régionaux et honorer sa sélection au stage de préparation pour pouvoir prétendre à une sélection aux championnats de France (sauf accord exceptionnel de la MTT).

PROGRAMME & CRITÈRES DE SÉLECTION - U23 DAMES

Vous trouverez ci-dessous le calendrier de sélection régionale, les épreuves prioritaires, ainsi que les critères de sélection pour les championnats de France.

Référente U23 dames : Noéline Delbove

Dates/Épreuves		Lieu	Participation
24 mai	Championnat inter régions route	Le Puid (88)	Obligatoire*
5 juillet	Championnat inter régions CLM	Les Combes (25)	Obligatoire*
15 juillet	Championnat de France de l'avenir CLM	Chantonnay (85)	Sélection régionale
16 juillet	Championnat de France de l'avenir sur route	Chantonnay (85)	Sélection régionale

CRITÈRES DE SÉLECTION - CHAMPIONNATS DE FRANCE DE L'AVENIR

⇒ **CLM individuel (2 quotas maximum pris en charge) :**

Résultats de l'année 2025 dans la discipline (championnat inter-régions, championnat de France, CDF départements...) ;

Podium au championnat inter-régions CLM ;

Participation au championnat de France élites femme.

⇒ **Course en ligne (8 quotas maximum) :**

Top 5 sur une manche de la Route de l'Est ;

Podium au championnat inter-régions ;

Top 10 sur une coupe de France N2 ou top 20 sur une coupe de France N1 ;

Performance réalisée au championnat de France élites ;

Forme du moment et capacité à se mettre au service du collectif.

*La participation aux championnats inter-régions route et CLM est **obligatoire** pour pouvoir prétendre à une sélection aux championnats de France.

Pour les professionnelles, seule la participation à une épreuve de niveau supérieur peut dispenser la participation au championnat inter-régions, en accord avec la MTT.

IMPORTANT : CES CRITÈRES RENDENT L'ATHLÈTE SÉLECTIONNABLE MAIS N'OBLIGENT EN AUCUN CAS LA SÉLECTION.

Le comportement ainsi que l'attitude en course (offensivité, technique, esprit d'équipe) seront également pris en compte.

PROGRAMME & CRITÈRES DE SÉLECTION - U23 HOMMES

Les U23 font essentiellement partie des équipes de division nationale et autres structures professionnelles. Compte tenu du programme de compétition conséquent de ces équipes, aucune action ne sera prévue pour cette catégorie mis à part les Championnats de France U23.

Référent U23 hommes : Yan Gras

	Dates/Épreuves	Lieu	Participation
6 & 7 juin	Championnat régional route & CLM	Fribourg (57)	Obligatoire
15 juillet	Championnat de France de l'avenir CLM	Chantonnay (85)	Sélection régionale
18 juillet	Championnat de France de l'avenir sur route	Chantonnay (85)	Sélection régionale

CRITÈRES DE SÉLECTION - CHAMPIONNATS DE FRANCE DE L'AVENIR

⇒ **CLM individuel (2 quotas maximum pris en charge)** :

Résultats aux championnats régionaux élites ;

Prestation sur les CLM des coupes de France et des courses élites ;

La participation au championnat de France CLM amateurs sera une condition obligatoire pour être sélectionné au championnat de France CLM U23.

⇒ **Course en ligne (8 quotas maximum)** :

Résultats et comportement lors des coupes de France et courses élites (ou à minima OPEN 1) ;

Podium au championnat Grand Est ;

Forme du moment et capacités physiques adaptées au circuit.

Le comportement ainsi que l'attitude en course (offensivité, technique, esprit d'équipe) seront également pris en compte.

L'athlète devra obligatoirement participer aux championnats régionaux pour pouvoir prétendre à une sélection aux championnats de France (sauf accord exceptionnel de la MTT et/ou sélection en équipe de France).